

Révision ETS: Phase IV



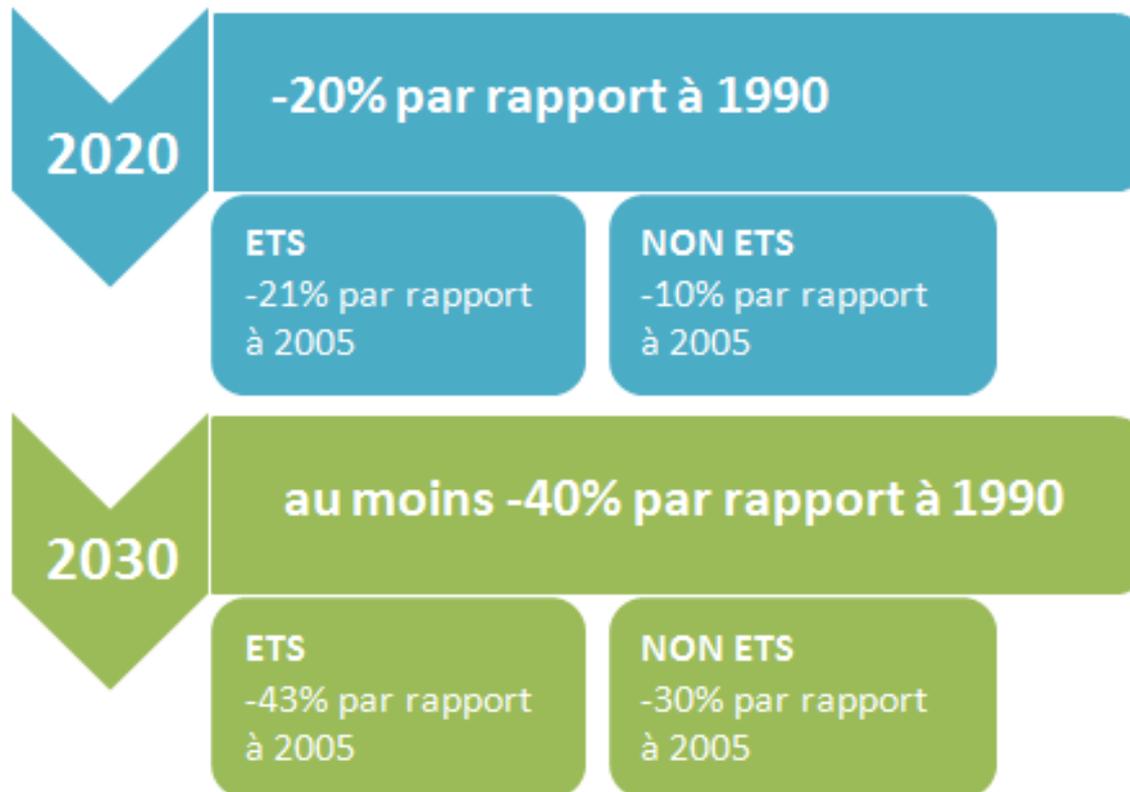
Ligne du temps

- 2013
 - Début de la phase III
- 2014
 - Backloading
 - Conclusions du Conseil européen
- 2015
 - Market Stability Reserve (MSR)
 - Proposition de révision phase IV

Mesure structurelle

- Corriger le déséquilibre entre l'offre et la demande
- Création 2018 → Opérationnelle 2019
- Rentrées:
 - Backloading + Quotas non alloués de la phase III
 - 12% quotas en circulation pris sur les quotas à mettre aux enchères si condition remplie (marges:833–400)
 - + 8% entre 01/19 et 08/19:
- Sorties:
 - 100 millions si quotas en circulation < 400 millions
 - Déstabilisation des prix (art. 29a)

Contexte: 2030



Facteur linéaire

- Le facteur linéaire passe 1,74% → 2,2%
- Diminution du plafond annuel de:
38 millions → 48 millions de tonnes
- Réduction supplémentaire de 556 millions tCO₂e sur la période 2021-2030



BE:

- Accord avec l'adaptation du facteur linéaire



Révision: Répartition

Total cap 15,5 Gt

+445 Mt hors cap

Auctioning
57%

- 310 Mt Fonds Modernisation
- 8,52 Gt Mise aux enchères
 - Répartition revenus (90% -10%)
 - Inclus art 10c : 680Mt

Free
43%

- 6,3 Gt Allocation gratuite
- 400 Mt Fonds innovation (+50 Mt MSR)

NER
0,395 Gt

- 250 Mt MSR
- 145 Mt Quotas non alloués de la phase III
- Cessation et fermetures phase IV

Révision: Répartition

Répartition des quotas de la phase IV

- Répartition fixe entre les quotas à mettre aux enchères et les quotas alloués gratuitement.
- 57% des quotas seront mis aux enchères.



BE:

- Ne s'oppose pas à la répartition fixe
- Mais soutient une diminution du pourcentage à mettre aux enchères (lien avec CSCF)

Révision: Allocation gratuite

Allocation gratuite : 4 paramètres

Niveau d'activité

Benchmarks

Carbon leakage list

CSCF

Données d'activités

- Allocation par période de 5 ans :
 - 2021-2025 sur bases des données 2013-2017.
 - 2026-2030 sur base des données 2018-2022.
- Adaptation de l'allocation: augmentation de production sans modification physique sur base des seuils de cessations partielles



BE:

- Accord avec deux périodes mais...
- Seuils intermédiaires pour adaptation allocation

Révision: Allocation gratuite

Mise à jour des benchmarks

- Pas de nouveau BM produit
- Deux révisions des BM :
 - 2021-2025
 - 2026-2030
- Révision taux fixe 1% avec une adaptation possible en fonction du taux annuel d'amélioration vérifié par secteur



BE:

- Mise à jour BM sur base des données vérifiées
- Nouveaux BM produit



Révision: Allocation gratuite

Critères carbon leakage

- Liste établie pour 10 ans sans possibilité d'ajout
- Trade intensity * emission intensity
 - Si $\geq 0,2$ → CL 100% allocation
 - Si $< 0,2$ mais $\rightarrow \geq 0,18$: Analyse qualitative
 - Si $< 0,18$ → PAS CL mais 30 % allocation gratuite



BE:

- Approche plus focalisée
- Pas de seuil pour approche qualitative
- Plus de flexibilité
- Ajout sur base PRODCOM



Révision: Allocation gratuite

Cross sectoral correction factor

- Maintenu
- Pas d'estimation de la Commission européenne
- Si pas de CSCF et surplus quotas gratuits → utilisation pour les prochaines années

BE:

- garanties insuffisantes pour secteurs les plus vulnérables + évaluation nécessaire du CSCF

Compensation des coûts indirect

- May → Should
- Prélevée sur la part (50%) des revenus des enchères réservée aux actions climatiques

BE:

- Compensation pas assez harmonisée

Innovation Fund

- CCS, ER & Innovation industrie

BE:

- Inclusion des projets de ré-utilisation du CO₂



Simplification

- Quasi-inexistante



- Insuffisant. Propositions concrètes formulées

Actes délégués

- Incertitude



- Éléments essentiels dans la directive.

Merci pour votre attention.